



Nantes, le vendredi 19 janvier 2018 à 14H45

## **BIENVENUE à NANTES M. LE PRESIDENT !**

### **AU CENTRE FINANCIER**

Les postiers et les usagers vous demandent l'arrêt du démantèlement et de l'externalisation des services des Centres Financiers.

Il y en a assez de la remise en cause des horaires de travail qui vont impacter la vie privée des postiers, de la recherche de baisse des rémunérations par l'externalisation vers les filiales.

Il y en a assez de voir une qualité de service partir à la dérive avec une chasse aux pauvres parmi les clients de La Banque Postale. Nous dénonçons la perte de savoir-faire, liée au non remplacement des départs à la retraite et la disparition des métiers non bancaires (courrier, production, logistique) qui va rendre plus difficiles les reclassements de personnels.

### **DANS LES BUREAUX DE POSTE**

Les postiers et les usagers revendiquent l'arrêt de la fermeture des bureaux de Poste, à Nantes et ailleurs, pour un accès à un service public postal de proximité.

Il y en a assez des réductions d'horaires d'ouverture des bureaux de Poste !

Il y en a assez de la souffrance au travail, des agents comme des encadrants !

### **DANS LES CENTRES COURRIERS**

Les postiers et les usagers vous demandent de cesser les réorganisations permanentes destructrices d'emplois et des services rendus aux usagers par des remises de plus en plus tardive des produits à distribuer. La CGT demande en outre l'arrêt des organisations de travail en coupure méridienne qui fragilise l'équilibre vie privée-vie professionnel, par des fins de service tardives.

Les postiers revendiquent de réelles améliorations de leurs conditions de travail avec de l'embauche massive, bien au-delà des 3000 CDI annoncés en début d'année, des contrats de travail en CDI POSTE, et des salaires qui leur permettent de vivre dignement !

### **DANS TOUS LES METIERS DE LA POSTE**

Le droit d'expression des salariés est remis en cause : interdiction des prises de paroles libres des syndicats dans le 44, convocation à un entretien préalable à sanction de Richard GIRAUD Délégué Syndical Central à Chronopost, halte aux sanctions punitives généralisées ! Il faut que cessent les suppressions d'emplois et la multiplication des contrats de travail précaires (CDD, Intérim, CDI GEL, CDI Intérim,...) : une entreprise comme La Poste, qui fait plus de 20 milliards de chiffre d'affaires et 1 milliard de résultat d'exploitation, a largement assez d'argent pour augmenter les salaires, maintenir les emplois, et embaucher en CDI Poste.